



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

Demande de Rectificatif

ឯកសារដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 25-Dec-2014, 11:17
CMS/CFO: Sann Rada

Dossier: 002/19-09-2007-ECCC/TC

Cote des documents à rectifier :	ERN(s):	Date de la Demande:	Type de Correction:
E1/115.1	00842953-00843019	24/12/2014	<input checked="" type="checkbox"/> Correction à apporter à l'original <input type="checkbox"/> Correction à apporter à la traduction <input type="checkbox"/> Nouveau classement

Explications:
Erreur d'interprétation.

Détails:
Les corrections sont apportées dans la version française:
- ERN 00842983, P. 28, L. 23
La note de bas de page suivante a été ajoutée à cette transcription:
"Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription."

Déposé par: Reath Panbean

Signature:

Approuvé par le greffier (pour les originaux):

Signature:

Approuvé par le Groupe d'interprétation et de traduction (pour la traduction):

Signature:

1 avait présenté les différents orateurs.

2 Est-ce que l'ensemble de ces dirigeants se trouvaient là, réunis,
3 à l'ouverture de la formation le premier jour?

4 R. Ils étaient là au début, tous ensemble.

5 Q. Est-ce que Nuon Chea et Khieu Samphan ont assisté à la
6 présentation ou au discours qui a été prononcé par Pol Pot le
7 premier jour?

8 [10.18.53]

9 R. Le premier jour, M. Pol Pot a fait le discours d'ouverture.

10 Q. D'accord.

11 Et donc, lors de ce discours d'ouverture, est-ce que vous avez
12 remarqué que... si Nuon Chea ou Khieu Samphan étaient bien
13 présents, puisqu'ils venaient d'être présentés par le comité des
14 sessions politiques?

15 Est-ce qu'ils sont restés pour assister au discours de Pol Pot ou
16 bien sont-ils partis avant?

17 R. Tous, y compris Khieu Samphan, Pol Pot, Nuon Chea et les
18 autres qui étaient sur la scène, sont tous restés là pendant la
19 réunion.

20 [10.19.56]

21 Q. Merci.

22 Je vais revenir à ce que Pol Pot a dit, mais j'ai une question
23 préliminaire, c'est général, concernant la manière dont se
24 déroulait cette session d'étude politique.

25 Est-ce que... vous-même ainsi que les autres participants, étiez-
26 vous libres d'intervenir, de poser des questions aux dirigeants
27 ou d'échanger des points de vue sur les questions qui étaient
28 débattues?

29 R. <Je tiens à préciser à ce sujet que ni les autres ni moi

1 ~~n'avions d'avis~~Non, aucun d'entre nous ne pouvait dire quoi que
2 ~~ce soit~~.

3 Q. Est-ce que les dirigeants vous posaient parfois des questions,
4 vous invitaient à interagir avec eux, à échanger des idées ou
5 bien c'était seulement des discours et vous deviez vous contenter
6 d'écouter?

7 R. Pendant les sessions d'étude politique, nous ne faisons
8 qu'écouter. Personne d'autre ne pouvait dire quoi que ce soit, à
9 part les hauts dirigeants.

10 [10.21.32]

11 Q. Merci.

12 Concernant l'intervention de Pol Pot - donc, le premier jour -,
13 je voudrais, avec l'autorisation de Monsieur le Président, donner
14 lecture d'un passage de votre formulaire de constitution de
15 partie civile, qui porte la référence: D22/3963. Et si l'on peut
16 afficher à l'écran également, ce document.

17 En anglais: à la page 7; en français: à la page 16; et, en khmer,
18 c'est la page: 00573978.

19 Et j'ai un exemplaire à la disposition de M. la Partie civile,
20 s'il ne l'avait pas devant lui.

21 M. LE PRÉSIDENT:

22 La parole est à la défense de Nuon Chea.

23 Me PAUW:

24 Merci, Monsieur le Président.

25 Dans les derniers mois, l'Accusation a adopté une pratique qui,
26 je pense, est la bonne, c'est-à-dire de demander au témoin ce
27 dont il se souvient, puis, s'il ne s'en souvient pas, comme il
28 l'a dit dans le passé - par exemple, dans le cas de ses
29 déclarations devant les cojuges d'instruction ou dans ce cas-ci